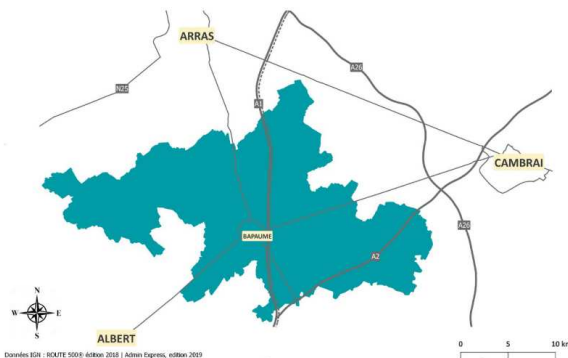


PDMS-SDC-CCSA

Territoire d'expérimentation

La Communauté de Communes du Sud-Artois (64 communes, 27 349 hab.) est un territoire d'articulation entre le Pas-de-Calais et la Somme à dominante rurale (densité moyenne : 64 hab./km²). Elle constitue la porte d'entrée ou de sortie des flux de personnes et de marchandises. Le territoire est structuré autour de bourgs-centres. Ses pôles sont Bapaume (3817 hab. en 2018), Croisilles, Achiet-le-Grand, Bertincourt, Hermies et Bucquoy. Bien desservi par un réseau autoroutier et routier, le territoire est éloigné des pôles gares régionaux dont fait notamment partie Arras, Cambrai, Lens et Douai. Seules la gare d'Achiet-le-Grand et la halte de Courcelles-le-Comte desservent le territoire et constituent un point d'entrée au réseau ferré régional.



Description du projet

Enjeu et besoin

Avec la prise de compétence AOM, le territoire souhaite définir sa stratégie en matière de mobilité en lien avec les territoires proches et les problématiques d'aménagement qui l'impactent et développer des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Afin de mieux structurer son projet territorial et d'apporter une réponse adaptée au besoin local, la CC du Sud-Artois souhaite bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'établir deux documents stratégiques en matière de mobilité : l'étude d'un plan de mobilité simplifié et d'un schéma directeur cyclable.

Expérimentation

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS - french mobility
Territoires de nouvelles mobilités durables

Durée : > 15 mois

Montant : > 60 k€
dont aide AMI : > 30 k€

Localisation :
Hauts-de-France, Pas de Calais

Porteur de projet :



Partenaires sur le projet

- Pôle Métropolitain Artois-Douaisis
- SCoT de l'Arrageois
- Conseil de développement Arras – Pays d'Artois
- EPCI limitrophes
- Département du Pas-de-Calais
- Région Hauts-de-France
- Etat (DDTM)
- ADEME - CEREMA
- Chambres consulaires (CCI, CM)
- CAUE 62
- Etablissements scolaires du second degré



Le projet comporte une étude en deux volets :

Volet 1- Le plan de mobilité simplifié (PDMS) portera sur l'étude des besoins locaux en vue de l'optimisation des déplacements motorisés, du développement des transports en commun, d'un taxi solidaire, du covoiturage, des mobilités douces, de la mobilité électrique, de parkings relais, etc. en lien avec le projet de requalification de la gare SNCF d'Achiet-Le-Grand. Il sera questionné la gestion de la distance parcourue (télétravail, tiers-lieux, etc.), dans une logique d'amélioration de la qualité de l'air et dans une recherche d'équité sociale. Les solidarités / complémentarités à jouer avec les territoires périphériques (attractivité du pôle urbain d'Arras, accessibilité du pôle secondaire de Bapaume, etc.) et la concertation avec les acteurs socio-économiques et les usagers seront organisés. L'évaluation des coûts d'investissement des infrastructures et de fonctionnement des services seront pris en considération.

Volet 2 - L'étude d'un schéma directeur cyclable complètera le PDMS et portera sur le développement de mobilités à vélo/vélo à assistance électrique, pour les déplacements actifs du quotidien et/ou de loisirs. Le schéma sera le document stratégique de la politique cyclable de la CC du Sud-Artois pour les 10 prochaines années.

L'étude portera sur la définition des circuits cyclables à aménager et des services à créer pour développer la pratique cyclable, ainsi que sur l'évaluation financières des infrastructures, des services et des actions à entreprendre.

Associations locales impliquées (FJEP de Pas-en-Artois, Club d'entreprises du Sud-Artois, Association Artois Insertion Ressourcerie, ADAV)

Contact :

ERIC FOUASSIER –

Chargé de mission

03 21 59 17 17

efouassier@cc-sudartois.fr

Pour en savoir plus :

www.cc-sudartois.fr